

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SKYDIVE ROANNE - CIEL D'AVENTURE

La société SKYDIVE ROANNE est un établissement secondaire de l'entreprise SAS CIEL D'AVENTURE. Ses conditions sont donc celles de sa société mère.

CODE MONETAIRE ET FINANCIER (Partie Législative)

Article L132-2 (Loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 art.34 Journal Officiel du 16 novembre 2001)

«L'ordre ou l'engagement de payer donné par un moyen de paiement est irrévocable. Il ne peut être fait opposition au paiement qu'en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte ou des données liées à son utilisation, de redressement ou de liquidation judiciaire du bénéficiaire».

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Dans le cadre du site Internet skydiveroanne.fr géré par la société Ciel d'Aventure, le contrat a pour objet la réalisation de baptêmes de chute libre en tandem.

ARTICLE 2 – PRISE D'EFFET DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu définitivement par l'envoi, par le Client, du bon de souscription, par voie électronique en ligne ou par correspondance, mais il ne prendra effet qu'à suite de la réception par Ciel d'Aventure du règlement des arrhes ou règlement total.

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DE CIEL D'AVENTURE

1 / Obligations directement liées à l'objet du contrat :

A réception du bon de souscription, Ciel d'Aventure doit informer sur les dates et lieux possibles pour la réalisation du vol, informer le client des contraintes liées à ce baptême. A l'achat du billet open, Ciel d'Aventure doit envoyer ce billet à l'adresse indiquée sur la fiche de souscription. Puis il doit réaliser la prestation comme convenu avec le client lors de la souscription. Le cas échéant il doit s'assurer que cette prestation pourra être assurée par un prestataire désigné qui présente les mêmes qualifications et aptitudes requises pour le vol. Les contraintes liées à ce baptême sont : contraintes météorologiques – contraintes de poids – contraintes médicales et d'aptitude physique– contraintes techniques concernant le matériel utilisé – contraintes réglementaires –contraintes organisationnelles

2 / Obligations d'information :

Le jour, le lieu précis, l'heure prévisible de passage pour un vol, l'altitude du largage et tous critères variables et/ou aléatoires liés à la pratique n'ont qu'un caractère nécessairement indicatif. Le client a conséquemment parfaitement connaissance du fait qu'une date ou un lieu de saut peut être modifié ensuite pour de nombreux motifs dont notamment les ouvertures / fermetures variables pour diverses raisons sortant du champ d'action de Ciel d'Aventure, notamment les plannings, la météo, les autorisations, l'affluence ou toutes autres raisons invoquées par Ciel d'Aventure.

ARTICLE 4 – OBLIGATION DU CLIENT

Alinéa 1 : Le client s'engage à payer à CIEL D AVENTURE le montant stipulé lors de la souscription en ligne ou sur le formulaire papier.

Alinéa 2 : Le choix opéré par le client de proposer un vol par un tiers relève de sa responsabilité exclusive. Il lui appartient de s'informer que le sautant présente une condition physique compatible avec le vol et que ce dernier ne risque pas de solliciter une annulation

pour une raison quelconque. Il lui devra également lui remettre un exemplaire des présentes conditions générales de vente avant le vol.

Alinéa 3 : Le refus d'un vol, le retard ou l'absence d'un client à un rendez-vous de vol ou l'invocation d'un motif quel qu'il soit émanant du client ayant pour conséquence de compromettre l'activité au jour et à la date prévue ne saurait donner lieu à un quelconque remboursement et engendrerait la perte du montant total de la réservation et du vol.

Alinéa 4 : Il y a une limite de poids recommandé entre 45 et 90 kg pour le saut.

ARTICLE 5 – LIMITE DE RESPONSABILITE DE CIEL D'AVENTURE

En cas de mise en cause de la responsabilité de Ciel d'Aventure en raison de la mauvaise exécution fautive de la prestation, le Client ne saurait réclamer la réparation d'un préjudice matériel et/ou moral d'un montant supérieur au prix de ladite prestation. L'assurance RC professionnelle de Ciel d'Aventure ne couvrant que les dommages directs liés à l'activité, il est de votre responsabilité d'assurer votre protection individuelle par vos propres moyens.

SITE INTERNET ET SUPPORTS MARKETING

Toutes les informations sur nos sites internet ou nos supports marketing sont soigneusement vérifiées au moment de la mise en ligne ou sous presse. Ces descriptions peuvent être modifiées sans préavis tout au long de l'année. Les photos sont non contractuelles. Ceux sont les Conditions Générales de Vente en vigueur au moment de l'achat du billet ou de la réservation qui feront foi en cas de litiges. CIEL D'AVENTURE ne se porte pas garant des descriptions et photos venant de sites internet externes ou d'entreprises de coffrets cadeaux.

REGLEMENTATION

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification ou d'opposition aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous contacter par courrier : CIEL D'AVENTURE /SKYDIVE ROANNE 20 rue Calliet 69001 LYON et/ou par E-mail : skydiveroanne@gmail.com

Tous les noms de domaine, textes, commentaires, illustrations et images diffusés sur www.skydiveroanne.fr ou sur www.chutelibre-shop.fr ou tout autre site/ document rattaché, sont la propriété exclusive de CIEL D'AVENTURE et ne pourront être utilisés sans accord écrit de la société.

Sauf avis contraire au moment de votre inscription, les droits vidéos et photos des prestations réalisées en vol et au sol pourront être utilisées par CIEL D'AVENTURE à des fins commerciales. Dans ce cadre, le client est averti que son image est susceptible de figurer sur les photos et vidéos des sites exploités par CIEL D'AVENTURE ou ses partenaires, réseaux sociaux..., sur les bons cadeaux, prospectus, affiches et tout autre moyen de communication...

TARIFS

Les tarifs présentés sont en adéquation avec les prestations et l'encadrement proposés. Ils peuvent être sujets à modification...

Tous les tarifs, prestations et options, promotionnels ou autres, peuvent être modifiés par CIEL D'AVENTURE sans préavis.

Toute commande de prestations (réservations ou billets cadeau) vaut acceptation des prix et des conditions. En cas de rejet du moyen de paiement, le billet ou la réservation n'aura aucune valeur et ne donnera droit à aucune prestation. La vente sera résiliée de plein droit. Les systèmes d'enregistrement automatiques sont considérés comme valant preuve, de nature, de tarif appliqué, du contenu et de la date de la commande.

LITIGES

En cas de différent(s) lié(s) à la formation, à l'exécution, à la résolution ou à l'annulation du présent contrat, la juridiction compétente sera celle de la ville de LYON, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appels en garantie ou d'action(s) en référé. Un médiateur indépendant peut être missionné pour les règlements à l'amiable : Médiation Tourisme Voyage - M Khalib EL WARDI - BP 80 303 - 75823 PARIS Cedex 17.

CONDITIONS GENERALES DE SAUT SPECIFIQUE À SKYDIVE ROANNE

Conditions Générales de saut spécifiques au saut en parachute Tandem à St Leger Sur Roanne. (Edition 6 du 04/02/2022)

Merci de bien vouloir le temps de lire nos conditions générales de vente. Veuillez ne procéder à aucun achat ou utilisation de bon cadeau sans avoir lu, compris et accepté au préalable nos conditions générales de vente.

PREAMBULE

Skydive Roanne est l'enseigne commerciale de la Société CIEL D'AVENTURE pour les sauts en parachute tandem sur l'aéroport de Sat-Léger-Sur-Roanne. En achetant un billet cadeau et/ou en réservant votre saut en parachute tandem auprès de Skydive Roanne, vous avez pris connaissance des informations ci-dessous et acceptez sans réserve nos conditions générales de SAUT.

CONDITIONS DE PARTICIPATION SAUT EN PARACHUTE TANDEM

SANTE : Le participant doit présenter un certificat médical de non contre-indications et certifier être en bonne forme physique, n'avoir pas eu récemment d'accident, ne pas suivre de traitement médical, ne pas souffrir de problèmes aux membres inférieurs, à la colonne vertébrale, cardiaques, ORL, de perte de connaissance ou d'épilepsie, ne pas avoir effectué de plongée sous-marine depuis 24 heures et ne pas être sous l'emprise d'un état alcoolique. Vous pouvez prendre connaissance des contre-indications médicales sur notre site internet. **Nous vous informons que le saut en parachute-tandem peut engendrer des risques d'ordre physique grave. En cas de doute, consultez votre médecin.**

- Poids MAXI conseillé 90KG sans surpoids. Il est déconseillé aux personnes souffrant d'obésité d'effectuer un saut en parachute. Au-delà de 90kg, merci de nous contacter pour un avis.
- Pour les mineurs, prévoir une autorisation signée des deux parents. Présence d'un parent ou d'un représentant de l'autorité parentale est obligatoire.
- Le certificat médical de non contre-indication est OBLIGATOIRE. Nous n'acceptons pas les personnes porteuses de prothèses aux membres inférieurs (hanche, genou).

RESERVATION : Vous trouverez sur notre site internet www.skydiveroanne.fr, notre serveur de réservation en ligne. Le participant doit effectuer sa réservation en choisissant sa date et son horaire de présentation sur l'Aéroport de Roanne. Le jour du saut : prévoyez 3h

sur place au total. Vous devez vous présenter à l'heure choisie et indiquée sur votre ticket. Ce n'est pas la peine de venir avant. Nous ne fonctionnons pas comme une compagnie aérienne.

En prenant Rendez-Vous, vous vous engagez à vous présenter pour effectuer votre saut en parachute. En fonction du nombre de participants, Skydive Roanne prend des engagements envers des moniteurs et un aviateur. Nous ne pouvons accepter les annulations sans justificatif.

CONFIRMATION METEO : Le saut dépendant étroitement des conditions météorologiques et de multiples facteurs techniques, humains, logistiques... nous essayons de faire au mieux pour vous éviter un déplacement inutile. Il n'y a pas de « temps » ou de « périodes idéales ». Nous avons des minima de vols à vue et des limitations dues au vent. A partir du moment où ces minima sont respectés, le saut pourra s'effectuer. Nous vous informerons si nous décidons de reporter pour raisons météo.

LIEU DU SAUT : ROUTE DE COMBRAY - AEROPORT DE ROANNE – 72155 ST LEGER SUR ROANNE. VOUS NOUS TROUVEREZ DANS LE HANGAR GRIS SUR VOTRE DROITE APRES LE ROND POINT !

AUTRES ZONES DE SAUT : Suite au rachat de 2022 de la SAS CIEL D'AVENTURE, vous avez accès avec votre bon cadeau SKYDIVE ROANNE de sauter sur une de nos zones présentes sur le site CIEL D'AVENTURE et AUVERGNE PARACHUTISME. Il vous suffit de vous rendre directement sur leur site respectif pour la réservation www.cieldav.com et www.auvergneparachutisme.fr

LE JOUR DU SAUT : Munissez-vous de votre billet cadeau (si vous en avez un), de votre certificat médical et du document Coupon d'embarquement (Merci de les remplir chez vous ! Cela réduit le temps d'attente de manière significative sur place !). Le jour J, vous pouvez nous joindre ou envoyer un sms au 06 51 95 99 70 pour avoir confirmation. Évitez de quitter votre domicile sans vous être assuré de la faisabilité du saut.

TENUE : Tenue sportive adaptée à la saison. Tennis (pas de bottes, de chaussures à crochet ou talons). Jeans ou survêtement, t-shirt à manches longues ou vêtements techniques, polaire, blouson, gants s'il fait froid. Laissez vos bijoux à la maison, ils y seront plus en sécurité qu'en chute libre. Attachez vos cheveux. Mangez normalement.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE :

- Accueil – SOYEZ PONCTUEL. VOUS ETES PLUSIEURS A ETRE CONVOQUES A LA MEME HEURE. SI VOUS ETES EN RETARD, VOUS PENALISEZ TOUT LE MONDE !
- Briefing Commun, équipement 20-30 mn
- Montée en avion d'environ 12 mn (largage à 3300 m du sol). Une fois l'avion démarré, il effectuera 2 à 4 rotations consécutives. Vous serez dans un de ses avions. L'aéronef peut être sujet à changement. Nous ne garantissons pas la capacité d'emport qui peut aller de 2 à 4 baptêmes en fonction de l'appareil.
- Chute libre d'environ 40 secondes
- Descente et pilotage de votre parachute sous l'assistance de votre moniteur.
- Visionnage de votre film. Vous pourrez revivre votre expérience et la partager avec vos proches.

Pourquoi 3h sur place : Plusieurs passagers sont convoqués à la même heure car nous ne démarrons l'avion que si nous pouvons enchaîner les vols. Vous pouvez être dans le premier ou le dernier avion de la série. Si vous avez des accompagnants, le mieux est qu'ils vous arrivent en même temps que vous ou 15-20 mn plus tard. Il nous est impossible de vous donner l'heure précise à laquelle vous allez vous jeter dans le vide !! Il faut donc être patient ! Cela fait partie de notre sport.

OPTION VIDEO: L'option vidéo, si elle n'est pas déjà réglée, peut être achetée le jour du saut. En cas de mauvais fonctionnement de la vidéo, SEUL le montant réglé correspondant à l'option vidéo sera remboursé.

POUR DES RAISONS DE SECURITE ET D'ASSURANCE, VOUS NE POUVEZ PAS
EMBARQUER VOTRE CAMERA ou APPAREIL PHOTO.
IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FILMER LES TELEVISIONS LORS DE LA
PRESENTATION DE LA VIDEO APRES LE SAUT. LA VIDEO VOUS SERAIT
FACTUREE D'OFFICE.

ASSURANCE : Nos tarifs incluent les assurances RC Transport Aérien et RC moniteur ; les assurances couvrant le transport aérien et la prestation du moniteur qui effectuera le saut sont des contrats différents.

La couverture d'assurance dont bénéficie le client peut varier en fonction du prestataire amené à réaliser les prestations. Les moniteurs tandem sont en effet assurés à titre individuel auprès de compagnies d'assurances notoires (Réunion Aérienne ou AXA...).

Dans tous les cas, le montant des garanties étant plafonné, le bénéficiaire de la prestation est invité à vérifier qu'il a souscrit lui-même une couverture d'assurance suffisante, notamment pour la pratique de certaines activités sportives dites "à risques" et il lui appartient de souscrire une assurance complémentaire visant à garantir au-delà des limites des dites polices d'assurance, les préjudices qu'il subirait du fait de la pratique d'un saut en parachute.

Le bénéficiaire de la garantie décès prévue dans les garanties de base sera vos ayants droits sauf si vous désignez un bénéficiaire. Vous pouvez consulter librement les contrats d'assurance. Les documents sont consultables sur demande au bureau. Nos assurances ne couvrent pas la perte des lunettes ou autres objets que le passager pourrait avoir sur lui au moment du saut.

Il est rappelé au bénéficiaire que la délivrance des prestations dans de bonnes conditions de sécurité ne le dispense pas d'observer les règles de prudence élémentaires pour les activités sportives, notamment celles dites "à risques". Le bénéficiaire en accepte les risques en conséquence.

REPORT DE SAUT :

Par le CLIENT : Le client peut reporter GRACIEUSEMENT son saut au plus tard 10 jours avant la date de son rendez-vous. Si vous avez une incertitude sur votre emploi du temps, nous vous conseillons de prendre l'option LIBERTE 2 qui vous permet de reporter le saut au plus tard 48h avant la date et sans surcoût.

Sous 48h, un justificatif sera demandé (certificat médical ou autres) pour pouvoir reporter votre saut. En cas de souci médical, un certificat médical de non contre-indications postérieur

à la date annulée vous sera demandé. Sans justificatif de votre part ou en cas d'absence le jour du rendez-vous et à l'heure fixée, le montant de la réservation ou de la totalité des sommes versées seront considérés comme étant consommés et resteront acquises à Skydive Roanne. Elles ne donneront droit à aucun remboursement ou report.

Par SKYDIVE ROANNE : En cas d'impossibilité de saut, le jour de la réservation de la part de Skydive Roanne, le règlement est conservé et la réservation reportée selon la date de validité du billet, le calendrier d'activité et les disponibilités de Skydive Roanne.

Le pilote tandem en charge de votre saut et/ou le pilote pourra à tout moment décider son report s'il estime que toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Skydive Roanne se réserve donc le droit de reporter un saut pour cause de mauvaises conditions météorologiques, pour des raisons de sécurité ou pour tout autre cas de force majeure (technique, logistique...). Ce report peut avoir lieu à tout moment, y compris juste avant le décollage ou pendant le vol. Dans ce cas, Skydive Roanne ne sera pas redevable des frais de déplacement et/ou hébergement engagés par le client pour se rendre sur le lieu de la prestation. Une nouvelle date de report vous sera proposée pour effectuer votre saut.

TARIFS:

Vente sur place : Nos tarifs incluent la TVA ainsi que l'assurance RC de l'avionneur, l'assurance RC et IA passager du moniteur tandem, le transport aérien, les frais de traitement et la prestation du moniteur qui effectuera le saut. Les tarifs indiqués en euros s'entendent nets de tout escompte.

Vente en ligne Billet Cadeau et Réservation : Tant que les prestations incluses dans le descriptif n'ont pas été effectuées, les sommes versées sont situées hors du champ d'application de la TVA. Les documents qui seraient éventuellement émis à l'occasion de la délivrance des billets open ne comporteront aucune TVA facturée.

Les systèmes d'enregistrement automatiques sont considérés comme valant preuve, de nature, du contenu et de la date de la commande.

MODE DE REGLEMENT, DUREE DE VALIDITE ET MODALITES DE REMBOURSEMENT :

Sauf avis contraire sur le document ou offre promotionnelle, les conditions suivantes s'appliquent :

Billet Open (bon cadeau) : Le règlement peut s'effectuer par carte bleue ou par chèque (libellé à l'ordre de Skydive Roanne.) En réglant par chèque, il est possible de régler en 2 ou 3 fois sans frais, en indiquant au dos de vos chèques le mois d'encaissement souhaité. La totalité du Billet open doit toutefois être réglé avant le jour de la prestation.

- Sauf avis contraire sur le document ou offre promotionnelle, le billet open est valable 12 mois à compter de sa date d'émission. Il est non nominatif et peut être prolongeable moyennant 30€ pour 12 mois.

Pour les ventes en ligne, l'acheteur d'un billet open bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours. Au-delà de cette date et jusqu'à la fin de validité du billet, le prix payé est remboursable moyennant une retenue de 50 € correspondant aux frais de traitement. Le remboursement n'est plus possible une fois la réservation effectuée.

Réservation en ligne (prise de rendez-vous): Nous mettons à votre disposition sur notre site internet un service de réservation en ligne. Vous pouvez :

- **Soit verser des arrhes et** régler le solde de la prestation le jour du saut soit en chèque, espèces et/ou CB. Le solde à régler dépendra du tarif public en vigueur le jour de votre saut et vous ne pourrez pas bénéficier des tarifs avec remise.

Les arrhes ne sont pas remboursables et sont valables 12 mois.

- **Soit régler la totalité de votre saut :** Vous bénéficiez ainsi des offres existantes au moment de votre achat.

Les sommes versées sont remboursables moyennant une retenue de 50€ pour les frais de traitement et elles sont valables 12 mois.

- **Soit vous possédez un billet cadeau :** Vous devrez choisir la prestation qui correspond au billet acheté. Si vous choisissez une prestation différente un supplément pourra vous être demandé.

OPTION LIBERTE 2 : Cette option vous permet de reporter votre activité sans justificatif au plus tard 48h avant l'heure de rendez-vous. Nous vous conseillons de la prendre si vous avez une incertitude concernant votre agenda.

En cas de refus de saut, aucun remboursement ne sera accordé. Cette clause s'applique dès que le passager a embarqué dans l'appareil et quel que soit le montant réglé.